

4.1 Gestion de la BVD

En tant qu'épizootie contagieuse, il est plus efficace de lutter contre la BVD de façon collective, l'idéal étant de coordonner la lutte sur le plan national. Les recommandations suivantes sont par contre à observer indépendamment de tout programme de lutte en cours...

En tant qu'épizootie contagieuse, il est plus efficace de lutter contre la BVD de façon collective, l'idéal étant de coordonner la lutte sur le plan national. Les pays scandinaves pratiquent, depuis plusieurs années, une de ces formes de lutte. La réussite de tels projets de grande envergure est seulement possible si chaque éleveur y adhère pleinement, est convaincu de son efficacité et participe énergiquement à la réduction des dommages sur sa propre exploitation (ainsi que dans ses abords immédiats). Les recommandations suivantes sont par contre à observer indépendamment de tout programme de lutte en cours:

Biosécurité & hygiène: des mesures d'hygiène adaptées renforcent la prévention contre la BVD. L'enveloppe du virus étant sensible aux produits désinfectants, tous les produits usuels permettent de l'inactiver ("de le tuer"). La capacité de résistance du virus BVD au monde extérieur (en dehors du corps de l'animal) est faible; à 37°C, il perd déjà son infectiosité au bout d'env. 4 jours; à 56°C, au bout d'env. 45 minutes. Un nettoyage régulier, associant un nettoyage sous pression et une désinfection permettent de contrôler avec succès le virus. Le virus est également inactivé par le séchage (outils et étable) et par la lumière solaire. Les boxes de détention des veaux doivent être nettoyés et désinfectés avant d'être occupés, de plus il faut empêcher que les jeunes veaux puissent avoir entre eux des contacts directs. Cela permet de réduire le risque d'infection des veaux par des animaux IP. Les bouteilles, abreuvoirs et cuves doivent rester propres et être régulièrement désinfectés. Les êtres humains peuvent propager la BVD par l'intermédiaire de leurs vêtements, chaussures, véhicules, souillés par des excréments ainsi que par l'urine, le sang, le mucus, le sperme ou les excréments d'animaux infectés. C'est pourquoi il faut nettoyer et désinfecter les vêtements, équipements et véhicules avant la visite de chaque nouvelle exploitation. Il en est de même pour le passage de l'étable des vaches à l'étable des veaux. L'accès à l'étable doit, si possible, être interdit aux visiteurs faute de quoi, il faut mettre à leur disposition des couvre-chaussures (ou des bottes fournies par l'éleveur) ainsi qu'une combinaison. Le vétérinaire peut lui aussi propager le virus. Il faut mentionner ici la possibilité de transmission du virus BVD à l'occasion de l'examen rectal si un nouveau gant n'est pas utilisé pour chaque animal ou lors de l'utilisation d'une même aiguille pour procéder à des injections sur plusieurs animaux.

Conditions d'élevage: des animaux sains et ne subissant aucun stress sont plus résistants face aux maladies. La détention convenable des animaux revêt à ce titre une grande importance dans le cadre de la prévention contre les maladies. Elle commence par un affouragement et par un abreuvement adéquat, couvre également les conditions de stabulation (place disponible, qualité de l'air, couchés etc.) et se prolonge bien au-delà de l'attitude à adopter quotidiennement envers les animaux.

Surveillance: la connaissance que les éleveurs ont de leur effectif leur permet de s'apercevoir de tout changement de son état sanitaire ou de son comportement. Mais il faut aussi qu'ils soient en mesure d'interpréter correctement leurs observations. La connaissance des symptômes de la BVD en devient par-là essentielle. Tous les épisodes de maladies non-spécifiques ainsi que leur évolution doivent être consignés par écrit avec le plus de détails possibles. Un diagnostic de laboratoire de l'état d'un troupeau est recommandé pour établir le statut de l'exploitation. Les entrées de nouveaux animaux doivent également être examinées de manière appropriée.

Vaccination: elle peut être envisagée en tant que mesure complémentaire (mais pas principale). Les avantages et les inconvénients de la vaccination sont abordés dans la partie "La vaccination - une solution miracle ?" (page suivante).